

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 302-2017

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 1^{er} mai 2017, le règlement numéro 302-2017 amendant le plan d'urbanisme numéro 85-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'agrandir l'aire d'affectation agricole;

QUE le règlement numéro 302-2017 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 10 mai 2017;

QU'EN conséquence, le règlement numéro 302-2017 est entré en vigueur le 17 mai 2017 suite à la délivrance du certificat de conformité émis par Monsieur Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement à l'hôtel de ville de Saint-Pascal durant les heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Pascal, ce 25^e jour de mai 2017.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 31 mai 2017 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 25 mai 2017.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA